

PROTOCOLE POUR POUVOIR OPÉRER SUR LA PISTE D'ATERRISSAGE

Pour pouvoir atterrir sur la Piste de la Perdrix, il est indispensable de suivre ce protocole :

- 1) Envoyer le « Handling Request » (la demande de manutention) à gwenola@lanava.com
- 2) Avoir envoyé au préalable le document “Décharge de Responsabilité » à : gwenola@lanava.com. **Aucun avion ne sera autorisé pour atterrissage sans l’envoi au préalable de ce document signé.**
- 3) Une fois cette information reçue, nous vous enverrons l’autorisation pour opérer sur la piste d’atterrissage LEIZ.

Il est indispensable de suivre ce protocole pour pouvoir obtenir l’autorisation d’opérer sur la piste d’atterrissage La Perdrix LEIZ.

